

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le gouvernement abaisse nettement ses prévisions de déficit pour 2018 et 2019](#)
- [Les entreprises lâchent du lest sur les salaires à l'embauche des jeunes cadres](#)
- [Retraités, SNCF, Syrie... ce qu'il faut retenir de l'interview de Macron par Pernaut](#)
- [L'annonce fracassante de Macron sur la suppression du forfait social](#)
- [Impôts, SNCF, voile... Ce qu'il faut retenir de l'interview de Macron par Bourdin et Plenel](#)
- [L'aéronautique française s'inquiète du Brexit](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Les députés veulent fusionner les budgets de l'Etat et de la Sécu](#)

FISCALITE

- [Impôts : ce qui change en 2018](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Meublés touristiques : face à la fraude massive, Paris assigne en justice Airbnb et deux autres plateformes](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Les Galeries Lafayette ouvriront jusqu'à 20 heures le dimanche à Paris](#)
- [Paris : un centre de santé ultramoderne ouvrira l'année prochaine](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le gouvernement abaisse nettement ses prévisions de déficit pour 2018 et 2019

Les prévisions de croissance et de déficit présentées en Conseil des ministres du 11/04/18 par le gouvernement. **La croissance** : 2 % en 2018, 1,9 % en 2019. **Le déficit budgétaire** devrait être abaissé à 2,3 % du PIB en 2018 et 2,4 % en 2019, ceci grâce aux bonnes rentrées fiscales. Ce qui devrait aider l'exercice budgétaire 2019 à réaliser ses objectifs, notamment la transformation du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) en baisse de charges durables. **Les Echos** : « *Ce qui va renchérir le déficit d'environ 1 point de PIB, au risque de franchir à nouveau le seuil des 3 %. Initialement, le gouvernement tablait sur un déficit de 2,9 % en 2019, mais ce taux va être revu à 2,4%.* »

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301546507665-le-gouvernement-table-sur-un-recul-du-deficit-public-a-24-en-2018-2168028.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20180411-%5BProv%5D->

(Source : www.lesechos.fr du 10/04/2018, Guillaume de Calignon & Renaud Honoré)

● Les entreprises lâchent du lest sur les salaires à l'embauche des jeunes cadres

D'après l'enquête annuelle de l'**Apec** (agence pour l'emploi des cadres), publiée le 04/04/18, les principaux bénéficiaires de la forte demande actuelle d'emplois qualifiés sont les diplômés de l'enseignement supérieur. Plus particulièrement les Bac+5 (master). **Jean-Marie Marx**, directeur général de l'Apec : « *Les 215 000 embauches de cadres en 2017 ont bénéficié aussi aux débutants. Cela va continuer car les recrutements pourraient atteindre cette année entre 248 000 et 271 000.* » Plus de 9 titulaires d'un master sur 10 ont trouvé un travail (ou ont déjà travaillé) un an après leurs études. Sont incluses dans ces chiffres des filières plus « *difficiles* » comme les sciences sociales, les lettres et les arts. Pour les jeunes de moins de 25 ans, moins de 10 % de ces mêmes Bac+5 connaissent le chômage, contre 22,6 % des jeunes de cette catégorie en général, et 42 % des jeunes sans aucun diplôme. Le salaire à l'embauche pour les jeunes avec un master est en hausse : 30 000 euros de salaire médian, contre 28 000 euros l'année précédente (+ 7 %). En 2017, ils ont aussi obtenu plus de CDI (62 %) qu'en 2016 (55 %). Quant au statut de cadre, ils sont 59 % à l'avoir décroché, contre 53 % en 2016. C'est dans le secteur privé que les opportunités sont les plus grandes (82 % des recrutements des jeunes diplômés). L'industrie représente un quart des embauches. **L'Apec** constate que le vivier de postulants est en réduction : « *L'an dernier, un quart des offres d'emploi de cadres ont reçu moins de dix candidatures contre 17 % il y a deux ans.* » **Gaël Bouron**, responsable des études à l'Apec, remarque que dans le secteur informatique, « *c'est même 40%.* » Conséquence : ces jeunes diplômés ont le moral. Parmi ceux qui n'ont pas encore trouvé un travail, ils s'avèrent optimistes pour plus des deux-tiers. Ceux qui ont un travail considèrent « *très majoritairement que leur travail correspond à leur niveau de qualification et de formation.* » Le contexte leur étant favorable, ils ne prennent pas le premier travail qui se présente. Ils mettent en moyenne deux mois et demi pour se décider à choisir un travail. Enfin, l'Apec indique que le moyen le plus sûr de s'insérer « *durablement* », c'est de réaliser ses études en alternance. Ce phénomène touche désormais toutes les filières. **L'Apec** : « *Même si les diplômés de niveau bac+3 s'insèrent plutôt bien, cela permet de pousser jusqu'au master tout en étant rémunéré.* »

[https://www.challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/les-entreprises-lachent-du-lest-sur-les-salaires-a-l-embauche-des-jeunes-cadres_578252#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20180404](https://www.challenges.fr/emploi/marche-de-l-emploi/les-entreprises-lachent-du-lest-sur-les-salaires-a-l-embauche-des-jeunes-cadres_578252#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20180404)

(Source : www.challenges.fr du 04/04/2018, Kira Mitrofanoff)

[Retour au sommaire](#)

● Retraités, SNCF, Syrie... ce qu'il faut retenir de l'interview de Macron par Pernaut

Le 12/04/18, le président **Macron** s'est exprimé dans le journal de 13h de TF1, présenté par Jean-Pierre Pernaut. **Les sujets** :

01)- La réforme de la SNCF. M. Macron a expliqué que la France avait besoin d'un chemin de fer fort. Pour lui, il est important d'expliquer : « *Nous devons faire cette réforme. Il y a une hypocrisie collective à ne pas le faire. Dans vos villes vous prenez le tram, le bus, c'est ouvert à la concurrence. On a besoin d'un chemin de fer français fort. C'est bon pour le pays et indispensable.* »

02)- L'école. M. Macron a indiqué que « *beaucoup de choses* » allaient être changées, de la maternelle (école obligatoire à trois ans) à l'université. Il doit y avoir moins d'élèves par classe, plus particulièrement en CP-CE1. **M. Macron :** « *Avec cette réforme, je m'engage à ce que tous les enfants sachent lire, écrire, compter. Le mérite, c'est la base.* »

03)- L'hôpital : Après avoir constaté que « *le système de soins n'est plus assuré comme hier,* » M. Macron a déclaré qu'en conséquence il y aura plus de moyens mis à disposition pour les hôpitaux. A cet effet, des annonces seront faites à l'été. **M. Macron :** « *Pas mettre de l'argent sur un système qui n'est plus adapté. L'hôpital est un lieu où on forme, où on fait de la recherche, où on soigne. On doit avoir un système qui permette aux gens de mieux faire leur travail. Il faut un système où on ne paye pas à l'acte mais plutôt rémunérer au parcours de soins : être bien accompagné, inciter l'hôpital à une prise en charge rapide. Il faut réorganiser le système de soins.* »

04)- Les retraités. Le président Macron s'est voulu pédagogue en s'adressant aux retraités, expliquant qu'il avait besoin d'eux. **M. Macron :** « *Vous avez cotisé toute votre vie pour payer la retraite de vos aînés, c'est un système de solidarité. Votre génération est à la retraite, elle va vivre beaucoup plus à la retraite. Vous passez dix, quinze ans de plus à la retraite que vos parents. Mais il y a un chômage de masse. Je veux remettre la France au travail. Je demande un effort aux actifs mais je veux que la France paye mieux.* »

05)- Les impôts. La taxe d'habitation sera bien supprimée pour l'ensemble des Français après 2020. Pour répondre à l'inquiétude des petites communes du pays, M. Macron a réaffirmé que les économies de l'Etat serviront à compenser cette suppression.

06)- Les troubles dans les facultés. D'après le président Macron, il y a peu d'universités occupées. Pour lui, les meneurs « *ne sont pas des étudiants, mais des professionnels du désordre qui doivent comprendre que nous sommes dans un Etat d'ordre* » : « *Les étudiants doivent comprendre, s'ils veulent leurs examens, qu'ils doivent les réviser, car il n'y aura pas d'examens en chocolat dans la République.* »

Enfin, le président Macron a abordé d'autres sujets : **La Syrie** (« *Nous avons des preuves que des armes chimiques ont été utilisées* »), **le terrorisme** (« *Il ne faut pas confondre ce problème avec tous les citoyens qui croient en l'islam. [Cependant,] il y a des mosquées où des gens prêchent des choses qui ne sont pas conformes aux lois de la République : celles-ci seront fermées* »), **Notre-Dame-des-Landes** (« *L'ordre républicain sera rétabli* »).

<https://www.nouvelobs.com/politique/20180412.OBS5068/retraites-sncf-syrie-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-macron-par-pernaut.html>

(Source : www.nouvelobs.com du 12/03/2018, C.C.)

● L'annonce fracassante de Macron sur la suppression du forfait social

Toujours sur TF1, un sujet touchant particulièrement les entreprises (TPE et PME) a été abordé par **Emmanuel Macron**. Il s'agit de la suppression du forfait fiscal sur l'intéressement et la participation pour les entreprises de moins de 250 salariés. Date d'effet : le 01/01/2019. Ce qui se traduira par une baisse importante des charges pour ces entreprises.

M. Macron : « *On a permis qu'il y ait plus de flexibilité (dans les entreprises), on doit permettre aussi quand ça va mieux que tout le monde puisse en profiter.* » Cette suppression sera intégrée au futur projet de loi Pacte (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), dont un des objectifs est de renforcer l'intéressement et la participation des salariés des entreprises. La conséquence : le forfait social ne représentera plus un obstacle au développement de l'intéressement dans les TPE-PME, « *où les salariés couverts par de tels accords sont très minoritaires.* » **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, a estimé sur Europe 1, que la mesure créera un manque à gagner pour l'Etat de près d'un demi-milliard d'euros.

<https://www.latribune.fr/economie/france/macron-s-invite-au-jt-de-tf1-pour-conjurer-le-mecontentement-qui-monte-775103.html#xtor=EPR-2-%5BI-actu-du-jour%5D-20180413>

(Source : www.latribune.fr du 13/04/2018, avec AFP et Reuters)

[Retour au sommaire](#)

● Impôts, SNCF, voile... Ce qu'il faut retenir de l'interview de Macron par Bourdin et Plenel

Le 15/04/18, soit trois jours après s'être exprimé sur TF1, le président **Macron** accordait un entretien à deux journalistes : Jean-Jacques Bourdin et Edwy Plenel. Pas de révélations nouvelles par rapport à l'entretien avec Jean-Pierre Pernaut. Florilège : **01)- Les impôts.** Emmanuel Macron est-il le président des riches ? Réponse de **M. Macron** : « *La théorie du ruissellement, je n'y crois pas. Je ne raisonne pas de cette façon.* » La théorie du ruissellement veut qu'il est bon pour l'économie d'augmenter la richesse des plus riches. M. Macron en a profité pour préciser qu'il assumait les gestes fiscaux déjà faits, comme la suppression de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune). Concernant l'augmentation de la CSG pour 60 % des retraités, M. Macron a expliqué qu'il s'agissait d'une « *solidarité intergénérationnelle* » : « *Oui, on leur a demandé un effort pour pouvoir justement réussir à baisser les cotisations sociales salariales de tous les travailleurs de France pour que le travail paye mieux. Mais je n'ai pris personne en traître, je l'avais annoncé pendant la campagne.* » Après avoir à nouveau rappelé que la taxe d'habitation allait être supprimée, M. Macron a affirmé que cette suppression ne serait pas compensée par de nouveaux impôts, ni locaux, ni nationaux. **M. Macron** : « *Il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale d'ici à 2022.* » **02)- La SNCF.** Le président Macron a déclaré que l'Etat allait reprendre progressivement une partie de la dette de la SNCF à partir du 01/01/2020. Ce, « *d'une manière substantielle.* » Avant de préciser que l'entreprise restera publique, estimant que privatiser la SNCF n'aurait « *aucun sens.* » Selon lui, et c'est ce qui explique sa réforme, « *la SNCF est 30 % moins performante que ses homologues européens. [...] L'Etat n'a pas sous-investi, mais a parfois mal investi, sur des grandes structures, au lieu des infrastructures du quotidien. Le but, c'est d'avoir une SNCF plus forte qui rend de meilleurs service[s]. L'utilisateur a fait ses efforts, il a payé son billet plus cher.* »

[https://www.nouvelobs.com/politique/20180415.OBS5196/impots-sncf-voile-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-macron-par-bourdin-et-plenel.html#xtor=EPR-3-\[ObsDerMin\]-20180415](https://www.nouvelobs.com/politique/20180415.OBS5196/impots-sncf-voile-ce-qu-il-faut-retenir-de-l-interview-de-macron-par-bourdin-et-plenel.html#xtor=EPR-3-[ObsDerMin]-20180415)

(Source : www.nouvelobs.com du 15/04/2018, Morgane Bertrand et Sébastien Billard)

[Retour au sommaire](#)

● L'aéronautique française s'inquiète du Brexit

Le 13/04/18, **Eric Trappier**, président du groupement de l'industrie française aéronautique, spatiale et de défense (Gifas), a annoncé un chiffre d'affaires record pour 2017, à 64 milliards d'euros (+ 6 % par rapport à 2016). Dans le détail, **le civil** a connu une croissance de 4 % (à 48,6 milliards d'euros) ; dans **le militaire**, la croissance a été de 14 % grâce aux commandes de Rafale. Pour 2018, la croissance devrait continuer, sur la base de 68,2 milliards d'euros de prises de commande en 2017. Un sujet d'inquiétude : **le Brexit**. En effet, les entreprises aéronautiques françaises emploient 35 000 personnes au Royaume-Uni et, selon **M. Trappier**, « *nos deux filières, respectivement les première et deuxième d'Europe, sont très liées.* » **Tom Enders**, patron d'Airbus : « *Nous devons avoir plus de clarté sur les relations à long terme du Royaume-Uni, pas seulement pour les 20 prochains mois. [...] La Grande-Bretagne doit prendre conscience que les investissements futurs ne sont pas un acquis.* » Le Royaume-Uni s'est déjà retiré de l'accord de Lancaster House (2 milliards d'euros), qui avait pour but de construire un drone de combat du futur et devait démarrer cette année. **M. Trappier** : « *Les industriels étaient prêts, il ne manquait plus que la signature des deux Etats* ». C'est donc vers l'Allemagne que se retourne l'industrie aéronautique hexagonale. A l'occasion du salon aéronautique de Berlin, sera annoncée la collaboration entre la France et l'Allemagne sur un futur avion de combat et la mise au point d'un drone de surveillance MALE (moyenne altitude, longue endurance). En ce qui concerne l'emploi, l'aéronautique française exporte 85 % de sa production. Les recrutements en 2018 devraient être identiques à ceux de 2017, à 12 000 personnes (2 000 postes pour la création nette d'emplois). Un souci : 23 % des PME de la filière chaîne d'approvisionnement sont dans le rouge. Leur problème : « *Mises sous pression pour accélérer les cadences et renforcer la qualité tout en baissant les coûts, elles souffrent de leur fragmentation et de leur fragilité financière.* » **M. Trappier** : « *Notre priorité est d'aider à la restructuration de cette chaîne d'approvisionnement.* » C'est nécessaire, estime-t-il, pour résister à la concurrence

américaine qui a, comme atout, un dollar faible, la baisse de l'impôt sur les sociétés, et les mesures protectionnistes prises par l'administration Trump.

https://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/0301557565312-laeronautique-francaise-sinquiete-du-brexit-2168781.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20180413-%5BProv_%5D-

(Source : www.lesechos.fr du 13/04/2018, Anne Bauer)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Les députés veulent fusionner les budgets de l'Etat et de la Sécu

Le 21/03/18, la commission des Finances de l'Assemblée nationale, dans un courrier signé **Eric Woerth** (président LR de la commission) et **Joël Giraud** (rapporteur LREM), avancerait une série de propositions « *décoiffantes* » de modifications de la Constitution. C'est ce qu'affirme le magazine Challenges qui dit s'être procuré la lettre. Le contenu de la lettre, selon **Challenges : 01)**- Il s'agirait, afin d'améliorer le suivi budgétaire de la France de fusionner les volets recettes des budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale. **Challenges :** « *Autrement dit, ils souhaitent examiner en même temps l'ensemble des prélèvements obligatoires - impôts, taxes et cotisations sociales – afin de "parvenir à une vision et à une discussion consolidées des finances publiques", expliquent-ils.* » **02)**- Il s'agirait également d'instaurer de nouvelles « *lois-cadres d'équilibre des finances publiques* » ; ces lois-cadres fixeraient sur plusieurs années l'évolution des dépenses et des impôts, « *de manière plus contraignante que les actuelles lois de programmation des finances publiques.* » Ces changements entraîneraient, dans les deux cas, une réécriture de l'article 34 de la Constitution.

[https://www.challenges.fr/economie/budget/les-deputes-veulent-fusionner-les-budgets-de-l-etat-et-de-la-secu_578950#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-2018040](https://www.challenges.fr/economie/budget/les-deputes-veulent-fusionner-les-budgets-de-l-etat-et-de-la-secu_578950#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-2018040)

(Source : www.challenges.fr du 06/04/2018, Laurent Fargues & David Bensoussan)

FISCALITE

● Impôts : ce qui change en 2018

Le texte du projet de loi de finances pour 2018 est entré en vigueur le 01/01/18. **Les mesures fiscales qu'il contient : 01)**- La hausse de la CSG (+ 1,7 point), hausse qui devrait rapporter 20 milliards d'euros à la Sécurité sociale. 7 millions de retraités imposables seront touchés par cette augmentation de la CSG. Parmi eux, 4,5 millions bénéficieront de la suppression de la taxe d'habitation. Mais les 2,5 millions de retraités les plus aisés n'auront aucune compensation. **02)**- La baisse des cotisations salariales (chômage soit - 2,4 % ; maladie soit - 0,75 %). Elle sera instaurée en deux fois : - 2,2 points au 01/01/18, et - 0,95 point en septembre-octobre 2018. **03)**- La fin de la taxe d'habitation. Elle s'effectuera en trois fois : un tiers en 2018, un tiers en 2019, suppression totale en 2020. Elle touchera seulement la résidence principale. 80 % des foyers seront concernés. **04)**- La déclaration des revenus en ligne. Elle sera obligatoire en 2018 à partir de 15 000 euros de revenus ; et obligatoire en 2019 pour tous les contribuables. **05)**- Le prélèvement de l'impôt à la source. Il s'agit de déduire « *l'impôt sur le revenu directement du salaire, et non plus à le collecter auprès des contribuables avec un an de décalage, comme aujourd'hui. Le précédent gouvernement avait décidé cette réforme pour 2018, mais le nouvel exécutif a préféré repousser ce changement complexe d'un an.* »

<https://www.vivamagazine.fr/impots-ce-qui-change-en-2018-173258>

(Source : www.vivamagazine.fr du 05/04/2018, Anne-Marie Thomazeau)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Meublés touristiques : face à la fraude massive, Paris assigne en justice Airbnb et deux autres plateformes

D'après la mairie de Paris, « *84 % des annonces* » de la plateforme Airbnb ne comportent pas de numéro d'enregistrement (obligatoire pour contrôler le quota de 120 nuitées par an). Paris a donc décidé d'assigner Airbnb ainsi que deux autres plateformes, Paris Attitude et Wimdu pour les mêmes raisons, en justice, devant le Tribunal de grande instance de Paris. **Ian Brossat**, maire-adjoint PCF au logement, dans Le Parisien : « *Nous demandons le retrait de toutes les annonces qui ne possèdent pas de numéro d'enregistrement, sous*

couvert d'une astreinte de 1 000 à 5 000 euros par jour et par annonce. » Pour rappel, la ville de Paris est le premier marché au monde pour Airbnb.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/tourisme-loisirs/meubles-touristiques-apres-avoir-cible-les-multiproprietaires-fraudeurs-paris-assigne-en-refere-airbnb-et-wimdu-775068.html#xtor=EPR-2-\[!-actu-du-jour\]-20180412](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/tourisme-loisirs/meubles-touristiques-apres-avoir-cible-les-multiproprietaires-fraudeurs-paris-assigne-en-refere-airbnb-et-wimdu-775068.html#xtor=EPR-2-[!-actu-du-jour]-20180412)

(Source : www.latribune.fr du 12/04/2018, avec AFP et Reuters)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Les Galeries Lafayette ouvriront jusqu'à 20 heures le dimanche à Paris

Le 16/03/18, un accord sur le travail dominical a été signé entre la direction des Galeries Lafayette et les syndicats CFDT, CGC et CFTC. A partir du 01/07/18, les Galeries Lafayette fermeront à 20h le dimanche (au lieu de 19 h actuellement). Les conditions pour les salariés : les heures supplémentaires seront payées 300 %, ils pourront (sur la base du volontariat) travailler 12 dimanches dans l'année (au lieu de 8 comme prévu à l'origine).

Céline Carlen, secrétaire générale de l'union syndicale du commerce Paris, craint que les autres enseignes de la zone touristique internationale (ZTI) ne fassent de même : « L'élargissement de l'amplitude horaire contribue à banaliser encore davantage le travail dominical et risque d'entraîner dans son sillage les autres enseignes de la ZTI Haussmann. » **Alexandre Liot**, patron des Galeries : « Le dimanche, le Bon Marché ferme ses portes à 19 h 45 et le BHV à 19 h 30. L'effet boule de neige existe déjà. [...] Le travail dominical a permis de dégager une hausse de 10 % du chiffre d'affaires en 2017. »

[http://www.leparisien.fr/paris-75/a-paris-les-galeries-lafayette-ouvriront-jusqu-a-20-heures-le-dimanche-10-04-2018-7657152.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/paris-75/a-paris-les-galeries-lafayette-ouvriront-jusqu-a-20-heures-le-dimanche-10-04-2018-7657152.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 10/04/2018, Christine Henry)

● Paris : un centre de santé ultramoderne ouvrira l'année prochaine

Au printemps 2019, le centre de santé d'Audiens ouvrira dans le IX^e arrondissement de Paris. Il regroupera 570 personnes (une soixantaine de médecins, de dentistes et de praticiens spécialistes des médecines douces), dont une centaine de salariés. **Patrick Bézier**, directeur général d'Audiens : « Le centre sera prioritairement ouvert aux ressortissants des métiers de la culture qui y trouveront des conditions avantageuses en matière de soins, de prévention et de médecine du travail. Le centre sera aussi ouvert à tous les habitants du IX^e arrondissement, de Paris, de l'Île-de-France compte tenu des services qui seront proposés. »

[http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-un-centre-de-sante-ultramoderne-ouvrira-l-annee-prochaine-12-04-2018-7660995.php#xtor=EREC-1481423604-\[NL75\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-un-centre-de-sante-ultramoderne-ouvrira-l-annee-prochaine-12-04-2018-7660995.php#xtor=EREC-1481423604-[NL75]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 12/04/2018, Christine Henry)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis

Directeur de publication : Didier Malric

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr